

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 25.03.24 - De Block - Rapport DIRM ch. de Ninove, 100
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Dirk De Block
Conseiller communal
Houzeau de Lehaiestraat, 20/A000
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 29/04/2024

**Objet : votre question écrite du 25/03/2024 relative à l'inspection de la propriété communale
chaussée de Ninove 100.**

Monsieur le Conseiller communal,

Il n'y a pas eu d'inspection de la DIRM à cette adresse.

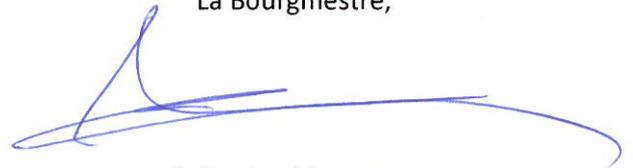
Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération
distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

La Bourgmestre,



Catherine Moureaux.

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 25.03.24 - De Block - Rapport DIRL ch. de Ninove, 100
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Dirk De Block
Conseiller communal
Houzeau de Lehaestraat, 20/A000
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 23/04/2024

**Objet : votre question écrite du 25/03/2024 relative à l'inspection de la propriété communale
chaussée de Ninove 100.**

Monsieur le Conseiller communal,

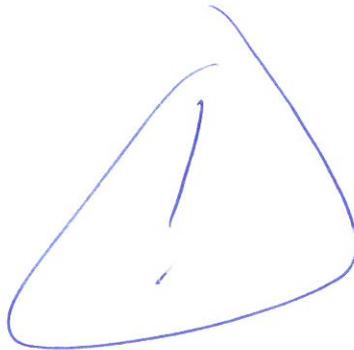
~~Il n'y a pas eu d'inspection de la DIRL à cette adresse et donc aucun rapport n'a été établi. En revanche, nous avons reçu une amende de la même DIRL pour utilisation non-conforme à sa destination légale. A savoir qu'il s'agit d'un immeuble affecté au logement qui est occupé par des associations depuis des années, en tant que bureau/local.~~

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,

La Bourgmestre,

Nathalie Vandeput.



Catherine Moureaux.

De : Dirk De Block Conseiller <dirkdeblock.conseiller@ptb.be>

Envoyé : lundi 25 mars 2024 14:43

Objet : Question écrite concernant l'inspection et le rapport DIRL de la propriété communale
Chaussée de Ninove 100

Bonjour,

Pourriez vous me faire dire:

- quand la DIRL a fait une inspection du bâtiment de la propriété communale de la Chaussée de Ninove 100
- pourriez-vous me faire parvenir son rapport et conclusions?
- pourriez-vous me dire ce qu'en a fait la commune depuis?

Merci beaucoup,

Dirk De Block